Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Dossier de presse

Préparer aujourd'hui les territoires de demain

2026-2027



Sommaire

Éditos p.5

I.Du fleurissement à la transition durable, près de 70 ans d'évolution pour répondre aux enjeux des communes p.6

Un label historique

Trois piliers pour guider l'action locale

Une organisation partagée, ancrée dans les territoires

II.Accompagner les collectivités p.9

Relever ensemble les défis environnementaux et climatiques

Un parcours progressif de 1 à 4 fleurs

Une grille d'évaluation nationale de 62 critères

La visite du jury, un temps d'échange

III. Mettre en lumière les initiatives des territoires p.11

Le palmarès national

Le label en action : regards de collectivités





Éditos





Thibaut Beauté,

Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Les communes sont aujourd'hui au cœur de grandes transitions. Les épisodes de canicule et de sécheresse de l'été dernier ont rappelé à quel point chaque décision d'aménagement façonne le quotidien des habitants et prépare celui de demain.

Face aux effets du changement climatique, redonner toute sa place à la nature est un engagement essentiel pour l'avenir de nos territoires. Partout en France, des élus, des équipes municipales et des citoyens agissent pour transformer leurs espaces de vie. Notre label est à leurs côtés pour les accompagner dans cette dynamique.

Plus qu'une distinction, le label est un outil au service des politiques publiques : il aide les élus à structurer leurs projets, à éclairer leurs choix et à valoriser leurs réussites. Il ne s'agit plus seulement d'embellir. Notre mission est aujourd'hui de réconcilier qualité de vie et urgence environnementale, pour des territoires plus apaisés, plus résilients et plus attractifs.



Julien Faivre,

Directeur du Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Avec un formidable réseau de près de 2 000 experts territoriaux mobilisés dans toutes les régions, le label encourage les communes à faire évoluer leurs pratiques et à expérimenter de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques. Toutes ne sont pas transposables d'un territoire à l'autre, mais le partage d'expériences nourrit les réflexions et fait progresser les projets des collectivités partout en France.

Cet accompagnement repose avant tout sur l'écoute et la connaissance des réalités locales. Chaque collectivité peut ainsi progresser à son rythme, selon ses ressources, ses ambitions et son identité.

Faire vivre cette dynamique collective, valoriser les initiatives et aider chaque commune à transformer ses ambitions en réalisations concrètes : c'est ainsi que nous contribuons, ensemble, à améliorer durablement le quotidien des citoyens.

1- Du fleurissement à la transition durable. Près de 70 ans d'évolution pour répondre aux enjeux des communes

Un label historique

Initialement piloté par les services de l'État, le concours est devenu un label, aujourd'hui porté par une association indépendante de loi 1901 : le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Au fil des décennies, le label a élargi son champ d'action pour répondre aux nouveaux défis des territoires. Le fleurissement ornemental d'hier a ouvert la voie à une approche plus globale : gestion écologique, préservation de la biodiversité et des ressources, participation citoyenne, valorisation du patrimoine et attractivité durable.

Son ambition : réconcilier qualité de vie et urgence environnementale pour construire des territoires plus apaisés, résilients et agréables à vivre.

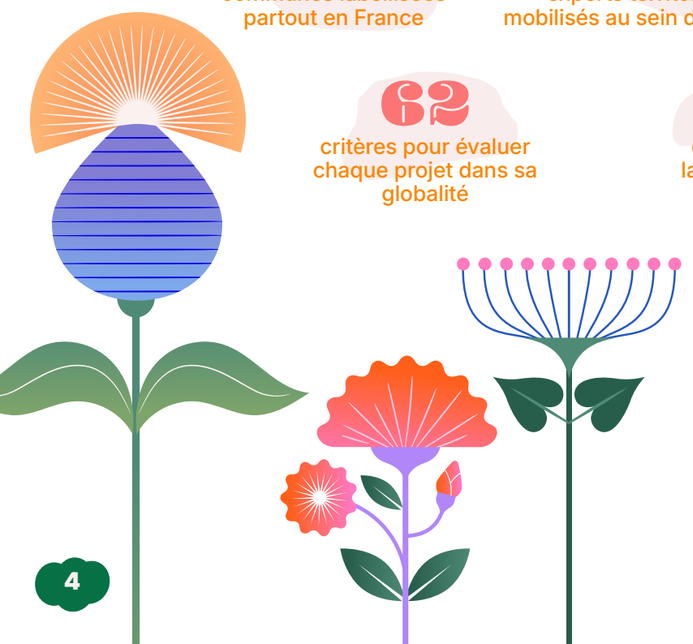
Plus de
4800
communes labellisées partout en France

Près de
2000
experts territoriaux mobilisés au sein du réseau

310
communes 4 fleurs, niveau d'excellence du label

62
critères pour évaluer chaque projet dans sa globalité

94%
des élus des communes labellisées recommandent la démarche



Trois piliers pour guider l'action locale



1

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Végétaliser les espaces publics, adopter une gestion raisonnée, préserver la ressource en eau, désartificialiser les sols, protéger le patrimoine arboré… Le label encourage les communes à mettre en œuvre des pratiques durables pour s'adapter au changement climatique.

86 % des Français souhaitent que la biodiversité devienne une cause nationale : les collectivités ont un rôle décisif à jouer.

PLACER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le végétal rafraîchit, apaise, embellit. Les espaces verts permettent de faire baisser les températures, réduisent l'exposition à la pollution, favorisent la santé physique et mentale et renforcent le lien social.

En donnant plus de place à la nature, les communes répondent à une attente forte des citoyens : 92 % des Français estiment qu'il n'y a pas assez de nature en ville.

3

VALORISER L'IDENTITÉ ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Chaque territoire possède une identité singulière : paysages, patrimoine, savoir-faire, histoire locale. Le label contribue à les mettre en valeur, à renforcer l'image des communes, leur attractivité touristique et économique, et la fierté des habitants.



Une organisation partagée, ancrée dans les territoires

Le label s'appuie sur une forte collaboration entre les Départements, les Régions et le CNVVF.

- **Les Départements** constituent le socle de l'organisation : ils identifient les communes prêtes à s'engager dans une démarche d'aménagement durable et apportent leur soutien technique pour intégrer la végétalisation et la gestion écologique à leurs projets, étape essentielle pour obtenir le label.
- **Les Régions**, représentées par les comités régionaux du tourisme ou d'autres instances, accompagnent les collectivités dans leur trajectoire de progrès continu et attribuent les trois premières fleurs.
- **Le CNVVF** est le garant du label et coordonne les actions du réseau. Il décerne la quatrième fleur, symbole d'exemplarité, ainsi que les prix nationaux. Il assure également la formation des jurys, l'harmonisation des critères et l'animation du réseau national.

Près de 2 000 experts territoriaux contribuent à cette dynamique. Présents dans toutes les régions, ils partagent conseils, analyses et retours d'expérience avec les communes labellisées, ou en voie de l'être, lors des visites, des évaluations ou des rencontres organisées tout au long de l'année.



II- Accompagner les collectivités

Relever ensemble les défis environnementaux et climatiques

Partout en France, les communes doivent affronter les conséquences du changement climatique. Le label Villes et Villages Fleuris les accompagne dans cette adaptation nécessaire.

Sa démarche repose sur le principe du progrès continu : chaque commune avance à son rythme, en fonction de ses ressources, de ses ambitions et de son identité.

Le label soutient ainsi une dynamique collective qui favorise le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des expériences au sein du réseau

Un parcours progressif de 1 à 4 fleurs

Chaque commune avance à son rythme : l'important n'est pas d'atteindre immédiatement la plus haute distinction, mais de construire une dynamique de progrès.

-1-
Entrer dans le label

Les communes s'inscrivent auprès de leur contact départemental qui les accompagne jusqu'à l'obtention de la 1ère fleur

-2-
Évoluer dans le label

Les animateurs régionaux accompagnent les communes dans leur parcours et décernent les 3 premières fleurs

-3-
Exceller dans le label

Le CNVVF décerne et renouvelle la 4ème fleur et attribue les Prix nationaux, valorisant les démarches les plus exemplaires.



Une grille d'évaluation nationale de 62 critères

Véritable feuille de route opérationnelle, elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques d'amélioration du cadre de vie.

Elle permet à chaque collectivité de prendre du recul sur ses actions, de mesurer ses progrès et d'identifier les priorités pour son territoire.

Référentiel commun à toutes les communes candidates, de la 1ère à la 4ème fleur, la grille est fondée autour de cinq axes principaux :

- La vision et la stratégie municipale
- La place du végétal et la qualité paysagère
- La gestion environnementale et la préservation des ressources
- La qualité des espaces publics et des aménagements
- L'animation, la pédagogie autour des actions, la participation citoyenne et la valorisation du territoire.

La visite du jury, un temps d'échange

- Évaluation tous les 3 ans, par un jury régional pour les communes de 1 à 3 fleurs, et par un jury national pour les 4 fleurs, la Fleur d'Or et les prix spéciaux. Le jury national visite chaque année une centaine de communes, d'avril à juillet.

- Un jury généralement composé de 4 experts aux compétences complémentaires : élus et techniciens de collectivités, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'urbanisme et du tourisme.

- Un jury bienveillant et pédagogue, qui a un véritable rôle d'accompagnement et de conseil.

Parole de jury



Chaque visite est une occasion de découvrir un territoire engagé et des équipes mobilisées. Notre rôle est de valoriser les initiatives et leurs avancées, ainsi que d'apporter un regard extérieur qui aide à aller encore plus loin. La complémentarité de chaque membre de jury permet une vision transversale qui soutient la dynamique engagée et ouvre de nouvelles perspectives pour le projet de territoire.

Karine Tramier,
Membre du jury national - Responsable Tourisme Durable - Provence Tourisme

III- Mettre en lumière les initiatives des territoires

Palmarès national 2026

Le Palmarès 2026 des Villes et Villages Fleuris met à l'honneur les collectivités qui font évoluer leurs pratiques et leurs aménagements pour améliorer durablement le cadre de vie. Des communes nouvellement labellisées 4 Fleurs aux prix nationaux, il témoigne de la diversité des engagements et des initiatives portés partout en France.

3 nouvelles communes accèdent à la 4ème fleur

Niveau d'excellence du label, la 4ème fleur distingue les collectivités qui inscrivent la nature dans un projet global de cadre de vie alliant préservation de l'environnement, gestion durable, mise en valeur du patrimoine et participation citoyenne.



Englos
Nord
Hauts-de-France



La Chapelle-Thouarault
Ille-et-Vilaine
Bretagne



Lèves
Eure-et-Loir
Centre-Val de Loire



7 Fleurs d'Or 2026, symbole d'excellence

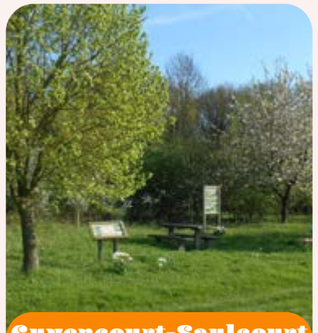
Attribuée à une commune labellisée 4 fleurs, la Fleur d'Or souligne le travail exceptionnel réalisé dans toutes les thématiques du label. Cette distinction millésimée est valable un an et ne peut être décernée à une même commune qu'une seule fois pendant une période de six ans.



Annemasse
Haute-Savoie
Auvergne-Rhône-Alpes



Béziers
Hérault
Occitanie



Guyencourt-Sauleourt
Somme,
Hauts-de-Fance



La Roche sur-Yon
Vendée
Pays de la Loire



Mourmelon-le-Grand
Marne
Grand Est



Quetigny
Côte-d'Or
Bourgogne-Franche-Comté



Vèvre-le-Châtel
Loiret
Centre-Val de Loire



Les prix nationaux : des initiatives remarquables

Prix national de l'Arbre

Il récompense les collectivités qui assurent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de leur patrimoine arboré.



Albertville
Savoie
Auvergne-Rhône-Alpes



Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Meurthe-et-Moselle
Grand Est



Royan
Charente-Maritime
Nouvelle-Aquitaine

Prix national de la diversité végétale

Il est attribué aux communes où l'usage du végétal, sous toutes ses formes, contribue par sa diversité à la structuration, à l'esthétisme et à la convivialité des espaces.



Chamery
Marne
Grand Est



Saint-Germain-en-Coglès
Ille-et-Vilaine
Bretagne



Blois
Loir-et-Cher
Centre-Val de Loire



Maisons-Alfort
Val-de-Marne
Île-de-France

Prix national du jardinage participatif et de l'alimentation durable

Il récompense les communes ayant mis en place des actions éducatives et pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les initier au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement, ainsi que les actions participatives visant à renforcer le lien social grâce au végétal.

Prix national de l'attractivité touristique

Il est décerné aux communes qui valorisent leur offre touristique nature et durable par une démarche dynamique de promotion de leur territoire et de leurs savoir-faire locaux.



Épernay
Marne
Grand Est



Vichy
Allier
Auvergne-Rhône-Alpes



Josselin
Morbihan
Bretagne



Valenciennes
Nord
Hauts-de-France

Prix national de la mise en valeur du patrimoine

Il récompense les communes qui subliment leur patrimoine grâce à un environnement floral et paysager de qualité, en cohérence avec l'identité locale, dans des espaces publics accessibles à tous.



Prix national de la préservation de l'environnement

Il souligne le travail exemplaire des collectivités pour préserver les ressources naturelles, protéger la biodiversité et favoriser des aménagements plus durables.



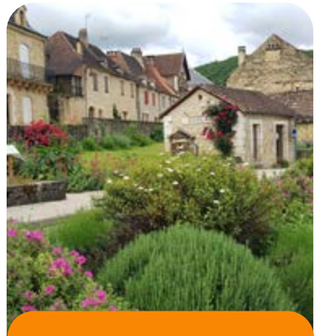
Bois-Colombes
Hauts-de-Seine
Île-de-France



Notre-Dame-de-Monts
Vendée
Pays de la Loire

5 Départements Fleuris

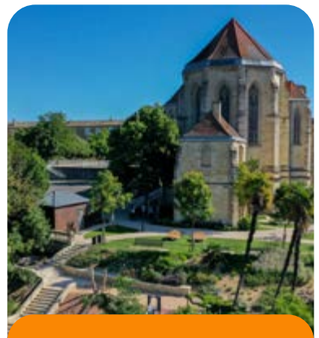
Décerné pour cinq ans, le label « Département Fleuri » récompense les départements dont les actions d'organisation et d'animation du label Villes et Villages Fleuris sont exemplaires, notamment dans la sensibilisation et l'accompagnement des communes.



Dordogne
Nouvelle-Aquitaine



Eure
Normandie



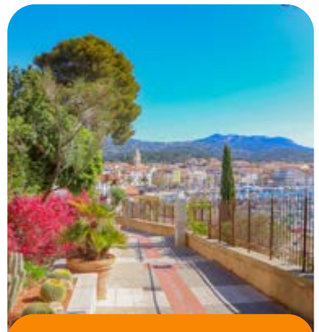
Gers
Occitanie

En partenariat avec l'assemblée des

DÉPARTEMENTS DE FRANCE



Ille-et-Vilaine
Bretagne



Var
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

77 communes confirment leur niveau 4 fleurs

Les communes labellisées 4 fleurs sont visitées tous les trois ans par le jury national. Pour ces 77 communes, le renouvellement de la 4ème fleur témoigne de la constance de leur engagement et de leur capacité à inscrire le végétal et la qualité du cadre de vie dans un projet collectif et durable.

Retrouvez la liste complète des 77 communes renouvelées dans le Palmarès national 2026 sur notre site internet : https://villes-et-villages-fleuris.com/

Le label en action : regards de collectivités

À Douai, les enfants invitent la nature dans leurs cours d'école
Nord – Hauts-de-France

Et si les cours d'école devenaient aussi des espaces de fraîcheur, de découverte et de biodiversité ?

La municipalité transforme progressivement les cours de récréation en « cours Oasis », avec davantage de végétation et de nouveaux aménagements pour mieux faire face aux fortes chaleurs.

À l'école Robert Mohen, **250 élèves et leurs enseignants ont été associés dès 2023 à la conception de leur future cour**, à travers des dessins, des plans et des maquettes. Le projet fait la part belle à la nature et aux nouveaux usages : arbres et plantations, potager, récupération des eaux de pluie, composteur, espaces de jeux et possibilité de faire classe dehors.

Cette démarche concerne également les écoles Tilleuls-Solitude et Eugène Lenglet, avec une même ambition : **faire des cours d'école des lieux plus agréables à vivre, où les enfants peuvent jouer, apprendre et découvrir la nature au quotidien**.

À Douai, l'adaptation au changement climatique commence ainsi dès la cour de récréation, avec les enfants comme acteurs de la transformation de leur cadre de vie.





À Maisons-Alfort, on cultive les légumes de la cantine
Val-de-Marne - Ile-de-France

Comment apprendre le bien-manger aux enfants ?

À Maisons-Alfort, la réponse pousse dans les douves du fort de Charenton ! Sur près de 1 000 m², la Ville cultive des légumes destinés aux repas des quatre crèches municipales. Une initiative originale qui associe alimentation locale, découverte du jardinage et sensibilisation à la nature dès le plus jeune âge.

La démarche se prolonge au-delà du potager. Une serre pédagogique accueille les écoliers, tandis qu'une ferme municipale de 1,5 hectare permet aux petits et aux grands de découvrir la biodiversité. Écopâturage, animations de la Maison de l'environnement et initiatives citoyennes contribuent également à faire vivre la nature au quotidien.

Les habitants participent eux aussi à cette dynamique. L'opération « 1 000 arbres » a ainsi permis de planter 1 341 arbres chez les particuliers et dans les copropriétés.

De l'assiette des tout-petits à la mobilisation des habitants, Maisons-Alfort fait du végétal un véritable projet collectif.



À Saint-Nazaire, une ville portuaire se met au vert
Loire-Atlantique – Pays de la Loire

Transformer une ville industrielle, est-ce possible ?

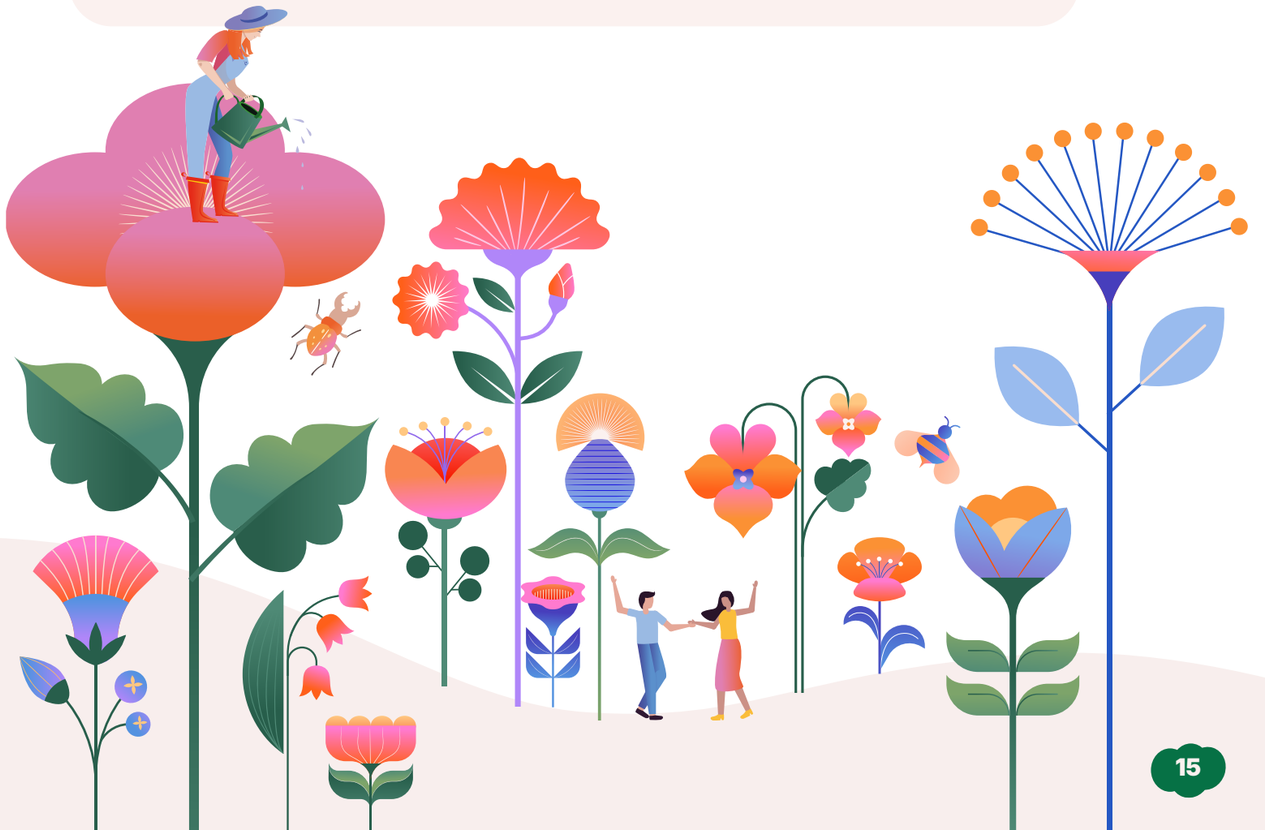
À Saint-Nazaire, connue pour ses chantiers navals et son patrimoine portuaire, la nature gagne du terrain ! Du front de mer aux quartiers résidentiels, la Ville redonne de la place au végétal pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser la biodiversité.

Parmi ses projets emblématiques de reconversion : une micro-forêt de 6 000 arbres prend racine sur le terrain d'un ancien supermarché ; au Petit Maroc, face à l'estuaire de la Loire, un parking a été transformé en un parc arboré de deux hectares, avec des espaces de jeux, un théâtre de verdure et une promenade pour les piétons et les cyclistes.

Au cœur de Saint-Nazaire, le Parc paysager de 25 hectares enrichit lui aussi sa canopée. En 2026, plusieurs centaines d'arbres et d'arbustes ont été plantés. Certaines berges sont laissées en gestion naturelle pour favoriser la biodiversité.

Tout en préservant son identité, Saint-Nazaire dessine un nouveau visage et offre de nouveaux espaces de vie à ses habitants.





Conseil National des Villes et Villages Fleuris

160 rue Oberkampf
75011 PARIS

www.villes-et-villages-fleuris.com

01 85 73 33 69 | message@cnvvf.fr

Contact presse
Agence Giesbert & Mandin - Groupe Intelligible
Ingrid Bourguignon
07 60 72 14 67
i.bourguignon@giesbert-mandin.fr

